

FICHE D'INSCRIPTION

PHOTOCOPIE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR :

Curriculum Vitae - Pièce d'identité - Carte Vitale ou attestation de sécurité sociale - Permis de conduire - RIB

Renseignements Personnels

Nom : Nom de jeune fille :

Prénom : Numéro de téléphone :

Adresse :

Code postal : : ____ ____ ____ ____ Ville :

Permis B : Oui Non / Véhicule personnel : Voiture Scooter Vélo Moto Autre

Adresse mail (envoi des contrats, prolongations et bulletins de paie) :

Date de naissance : Ville de naissance :

Numéro de sécurité sociale :

Disponibilité et compétences

Date inscription Début de disponibilité : Fin de disponibilité :

Avez-vous déjà travaillé dans la vigne ? : Oui Non Si oui, merci de préciser :

TRAVAUX D'HIVER :

Taille Descente des bois Sécaillage Complantation Arrachage racines

TRAVAUX EN VERT :

Calage Pliage Effeillage Levage Ébourgeonnage/
Épamprage

VENDANGES :

Cueilleur Porteur Effeillage Vendanges vertes

TRAVAIL AU CHAI / CONDITIONNEMENT :

Vinification Entonnage/
Soutirage Conditionnement Tri de la vendange

TRACTORISTE / AUTRES :

Jardinier Conduite d'un
Interligne Conduite d'un
Enjambeur Conduite tracteur
hors vignoble

Formation

Taille : Oui Non - Si oui, organisme et date d'obtention :

Tractoriste : Oui Non - Si oui, organisme date d'obtention :

Caces : 1 3 5 Date de fin de validité :

Autre formation / accréditation :

FICHE D'INSCRIPTION



PERSONNES A PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT :

Personne 1 :

Nom – Prénom : Téléphone :

Personne 2 :

Nom – Prénom : Téléphone :

SI MINEUR, AUTORISATION PARENTALE DE TRAVAIL :

Je soussigné(e) Mr/Mme autorise SCIC Gironde Emploi Agricole Médoc SAS à employer mon fils/ma fille

Pour la période du/...../..... au/...../..... sur la base de contrats saisonniers de 35h par semaine.

La SCIC Gironde Emploi Agricole Médoc SAS s'engage à respecter la réglementation en vigueur concernant l'emploi de mineur en respectant un maximum de 8h travaillées par jour et une durée de travail hebdomadaire de 35h00.

Signature du représentant légal :

ACOMPTE* LA 3^{ème} SEMAINE DU MOIS : Oui Non

** L'acompte versé la 3^{ème} semaine du mois (par virement) correspond à 80% des heures travaillées. Il est plafonné à 450€*

AUTORISATION DE VERSEMENT SUR LE COMPTE D'UN TIERS :

Je soussigné(e) Mr/Mme autorise la SCIC Gironde Emploi Agricole Médoc à verser mon salaire sur le compte de Mr/Mme

Cette autorisation tient lieu d'engagement de ma part durant toute la période où je serai employé par la SCIC Gironde Emploi Agricole Médoc SAS, sauf changement signalé par un courrier signé.

Signature du salarié :

J'accepte que ces données soient utilisées uniquement dans le cadre de la gestion des salariés du GEA. Je suis conscient que si je n'ai pas été employé d'ici 6 mois, elles seront détruites intégralement.

